

# Montreuil-sur-Ille



*La gazette de la commune*

**N° 164 - octobre 2024**



**Page 11**



**Page 13**



**Page 29**

# Sommaire

# État civil

● Éditorial.....	3
● Mémento .....	4
● Infos municipales.....	5
● Nos écoles .....	17
● Nos associations.....	20

## Naissances

Lucie QUÉRÉ, née le 8 juillet 2024 à Rennes, « 53 avenue Alexis Rey »

Garance CHOMPRET, née le 22 septembre 2024 à Rennes, « 2 Beaulieu »

## Décès

Correctif : Louis RACAPÉ, 79 ans, décédé le 5 juillet 2024 à Rennes

Germaine MAIGNÉ, veuve JARRY, 89 ans, décédée le 7 juillet 2024 à Montreuil-sur-Ille

Monique GEFFROY, épouse TRUET, 69 ans, décédée le 6 août 2024 à Montreuil-sur-Ille

## Couvertures

### Première

Arrêt de car place Rébillard

### Quatrième

«Comité d'animation», page 28

## Directeur de la publication

Yvon Taillard - Maire

## Comité de rédaction

Commission communication

## Conception

Valérie Simon

## Impression

Imprimerie ATIMCO 02 99 73 05 76

## PanneauPocket

La mairie de Montreuil-sur-Ille se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile **PanneauPocket**. Ce système très simple et efficace prévient instantanément les habitants à chaque alerte et information de la Mairie, par une notification sur les smartphones et les tablettes.

**PanneauPocket** renforce la communication et le lien social dans la commune.

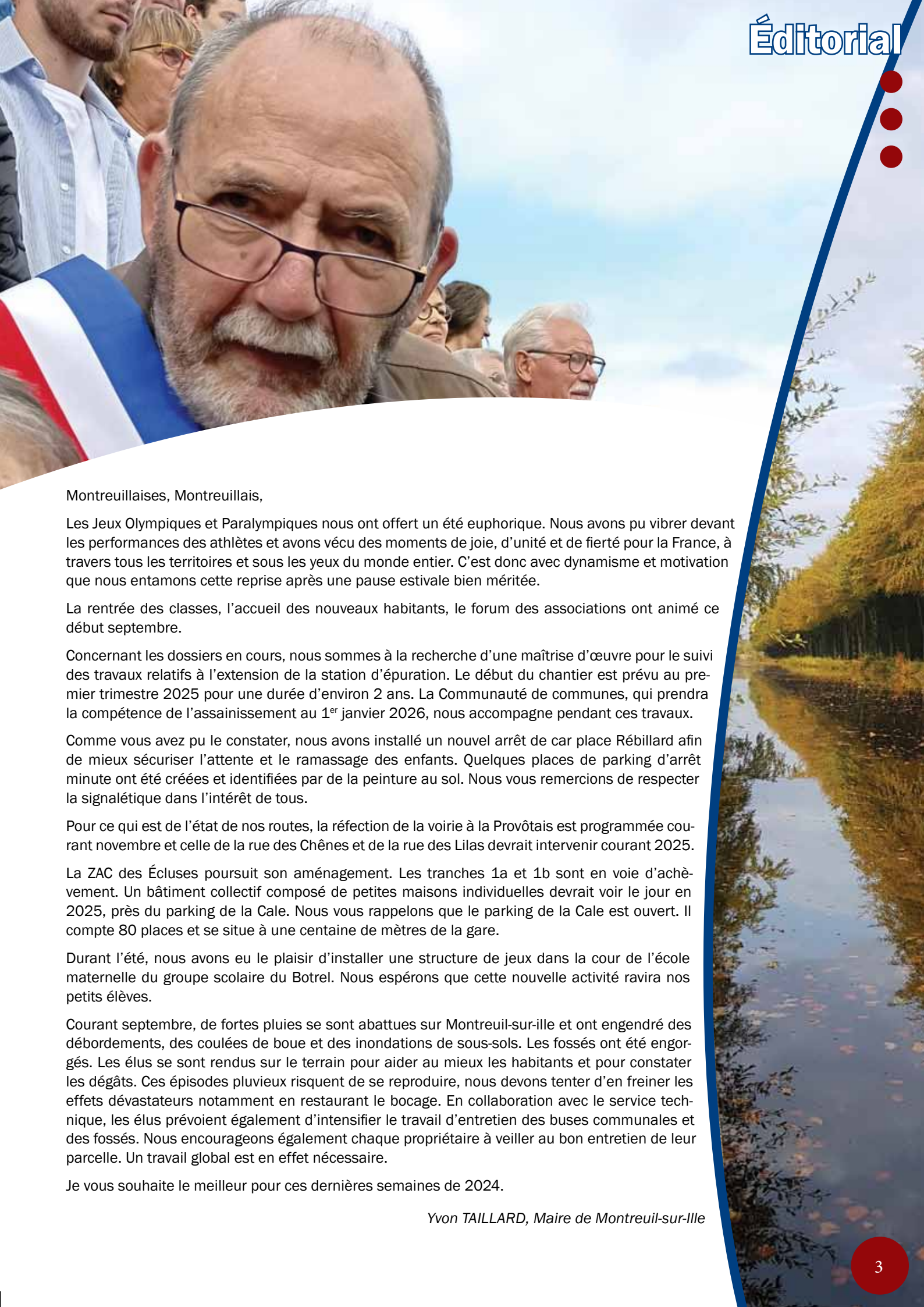
Alertes et arrêtés de la Préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations... depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous restez connectés à l'actualité de la commune, mais aussi des communes voisines. Les informations et alertes sont diffusées en temps réel.

Accessible à tous et en téléchargement gratuit et anonyme, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans votre poche.







Montreuillaises, Montreuillais,

Les Jeux Olympiques et Paralympiques nous ont offert un été euphorique. Nous avons pu vibrer devant les performances des athlètes et avons vécu des moments de joie, d'unité et de fierté pour la France, à travers tous les territoires et sous les yeux du monde entier. C'est donc avec dynamisme et motivation que nous entamons cette reprise après une pause estivale bien méritée.

La rentrée des classes, l'accueil des nouveaux habitants, le forum des associations ont animé ce début septembre.

Concernant les dossiers en cours, nous sommes à la recherche d'une maîtrise d'œuvre pour le suivi des travaux relatifs à l'extension de la station d'épuration. Le début du chantier est prévu au premier trimestre 2025 pour une durée d'environ 2 ans. La Communauté de communes, qui prendra la compétence de l'assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2026, nous accompagne pendant ces travaux.

Comme vous avez pu le constater, nous avons installé un nouvel arrêt de car place Rébillard afin de mieux sécuriser l'attente et le ramassage des enfants. Quelques places de parking d'arrêt minute ont été créées et identifiées par de la peinture au sol. Nous vous remercions de respecter la signalétique dans l'intérêt de tous.

Pour ce qui est de l'état de nos routes, la réfection de la voirie à la Provôtais est programmée courant novembre et celle de la rue des Chênes et de la rue des Lilas devrait intervenir courant 2025.

La ZAC des Écluses poursuit son aménagement. Les tranches 1a et 1b sont en voie d'achèvement. Un bâtiment collectif composé de petites maisons individuelles devrait voir le jour en 2025, près du parking de la Cale. Nous vous rappelons que le parking de la Cale est ouvert. Il compte 80 places et se situe à une centaine de mètres de la gare.

Durant l'été, nous avons eu le plaisir d'installer une structure de jeux dans la cour de l'école maternelle du groupe scolaire du Botrel. Nous espérons que cette nouvelle activité ravira nos petits élèves.

Courant septembre, de fortes pluies se sont abattues sur Montreuil-sur-Ille et ont engendré des débordements, des coulées de boue et des inondations de sous-sols. Les fossés ont été engorgés. Les élus se sont rendus sur le terrain pour aider au mieux les habitants et pour constater les dégâts. Ces épisodes pluvieux risquent de se reproduire, nous devons tenter d'en freiner les effets dévastateurs notamment en restaurant le bocage. En collaboration avec le service technique, les élus prévoient également d'intensifier le travail d'entretien des buses communales et des fossés. Nous encourageons également chaque propriétaire à veiller au bon entretien de leur parcelle. Un travail global est en effet nécessaire.

Je vous souhaite le meilleur pour ces dernières semaines de 2024.

*Yvon TAILLARD, Maire de Montreuil-sur-Ille*

## Administratif

**Mairie** 19 Avenue Alexis Rey - **02.99.69.71.07.**

Le secrétariat est ouvert au public du lundi au samedi de 9h à 12h, l'après-midi le lundi de 13h30 à 16h30 et les mardis, jeudis et vendredis uniquement sur rendez-vous de 14h à 16h. Fermeture les lundis après-midi et les samedis matin jusqu'au 31 août.

E-mail : [mairie@montreuil-sur-ille.fr](mailto:mairie@montreuil-sur-ille.fr) - site internet : [montreuil-sur-ille.fr](http://montreuil-sur-ille.fr)

**Permanence du Maire sur rendez-vous M. Taillard** samedi de 10h à 12h

**Permanences des Adjointes sur rendez-vous Mme Éon, M. Richard, Mme Doré, M. Garnier** par roulement le samedi de 10h à 12h

## Action sociale

**C.C.A.S.** 19 Avenue Alexis Rey **02.90.02.64.96 ou 06.22.45.15.78.**

L'accueil au C.C.A.S. s'effectue uniquement sur rendez-vous, sauf le mercredi matin de 9h à 12h et urgences. Prise de rendez-vous auprès de Mathilde Dervoët au 02.90.02.64.96 ou E-mail : [ccas@montreuil-sur-ille.fr](mailto:ccas@montreuil-sur-ille.fr)

## Petite enfance

**Multi accueil « Ille ô doudous »** Directrice Mme Cristina Auvray - 12 bis Rue du Clos Gérard **02.99.14.73.93**

E-mail : [lilleodoudous@admr35.org](mailto:lilleodoudous@admr35.org) - site internet : <http://admr35.org>

## Scolaire

**École Publique mixte** Directeur M. Maxime Dole - 25 Rue des Écoles **02.99.69.71.62.**

E-mail : [ecole.0352388f@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0352388f@ac-rennes.fr) - site internet : [ecole-publique-montreuil-sur-ille.ac-rennes.fr](http://ecole-publique-montreuil-sur-ille.ac-rennes.fr)

**École Privée mixte** Directrice Mme Alexandra Bougeard - 29 Rue des Écoles **02.99.69.71.31.**

site internet : [stmichelmontreuil.toutemonecole.fr](http://stmichelmontreuil.toutemonecole.fr)

## Périscolaire

**Pôle enfance A.L.S.H. et cantine/garderie municipales** Responsable Mme Marion Martin - 21 Rue Alexis Rey **07.75.11.53.47.**

E-mail : [enfance@montreuil-sur-ille.fr](mailto:enfance@montreuil-sur-ille.fr)

**A.L.S.H. Accueil de Loisirs Sans Hébergement** Directrice Mme Jessica Demengeot - 25 Rue des Écoles **06.70.55.33.58.**

E-mail : [accueildeleisirs@montreuil-sur-ille.fr](mailto:accueildeleisirs@montreuil-sur-ille.fr)

**Cantine/garderie municipales** Référents Mme Estelle Lebrun et Mickael Bertin - 21 Rue Alexis Rey **07.76.61.67.95.**

E-mail : [accueilperiscolaire@montreuil-sur-ille.fr](mailto:accueilperiscolaire@montreuil-sur-ille.fr)

## Divers

**Bibliothèque** 10 Rue du Clos Gérard **02.23.22.52.14.**

E-mail : [bibliotheque@montreuil-sur-ille.fr](mailto:bibliotheque@montreuil-sur-ille.fr) - site internet : <https://lesmediatheques.valdille-aubigne.fr>

Horaires d'ouverture : le mardi 16h30-18h - mercredi 10h-12h et 14h-18h - vendredi 16h30-18h30 et samedi 10h-12h

**Bureau de Poste** 21 Avenue Alexis Rey

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 10h à 12h

**Déchèterie** Lieu-dit La Marchandière

Horaires d'ouverture : les mercredis de 14h à 18h\*, les vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h\*

\*Fermeture à 17h du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

## Médical et paramédical

**E.H.P.A.D.** Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes 14 Rue du Clos Gérard **02.23.22.52.80.**

**Médecin Docteur Gonneau** ZA Le Stand **02.99.69.64.44.**

**Infirmiers M. Delabroise - Mme Dony - Mme Lapierre** 5 Rue Aristide Tribalet **02.99.69.71.61.**

**Sage-Femme Mme Meheust** 7 Rue Sébastien Chauvigné - **02.99.14.49.98.**

**Pharmacie M. et Mme Schnégans** 36 Avenue Alexis Rey - **02.99.69.71.27.** Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 9h-12h30/14h30-19h30 et le samedi 9h-13h

**Kinésithérapeutes Mme Derennes - Mme Etienne - M. Delaplace** 42 Avenue Alexis Rey **09.81.36.61.36.**

**Orthophoniste Mme Garcia** 5 Rue Aristide Tribalet **06.09.48.81.30 ou 02.23.25.15.99.**

**Ostéopathe Mme Cosset** 5 Rue Aristide Tribalet **06.51.09.30.46.**

**Hypnothérapeute M. Hervagault-Juzbasa** **06.08.03.38.35.**

**Don du sang Mme Blouin** **02.99.69.67.10.**

## CONSEILS MUNICIPAUX... en bref : du 28 juin et 13 septembre 2024

L'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux est à retrouver sur le site de la commune ou directement à l'accueil de la mairie

### 28 juin 2024

#### Prime exceptionnelle pouvoir d'achat

Au regard de l'article 72 de la Constitution, des articles L714 à L714-13 du Code Général de la Fonction Publique, des articles 1, 2 et des annexes du décret 91-875 du 06/09/1991, et du Code Général des Collectivités Territoriales et du décret n° 2023-1006 du 31/10/2023, le Conseil Municipal a décidé d'instituer une prime exceptionnelle pouvoir d'achat aux agents publics. En fonction de la rémunération brute calculée selon les modalités ci-dessus, le montant de cette prime sera de :

Rémunération perçue du 01/07/2022 au 30/06/2023	Montant de la prime pouvoir d'achat	Plafonds réglementaires
Inférieure ou égale à 23 700€	280,00 €	800,00 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	245,00 €	700,00 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	210,00 €	600,00 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	175,00 €	500,00 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	140,00 €	400,00 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	122,50 €	350,00 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	105,00 €	300,00 €

#### Création d'un emploi permanent d'agent technique

Considérant la nécessité de pérenniser un emploi non permanent, actuellement occupé par un agent contractuel, pour le bon fonctionnement du service technique, le Conseil Municipal a décidé de créer l'emploi permanent suivant : agent des services techniques à temps non complet (30.47/35<sup>e</sup>) pour exercer des fonctions d'agent d'entretien et d'agent au périscolaire et au centre de loisirs ; cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique, aux grades d'adjoint technique, d'adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe, ou d'adjoint technique principal 1<sup>re</sup> classe.

#### Création d'un emploi non permanent

Considérant un accroissement temporaire d'activité pour l'année 2024 et pour l'année 2025 au service enfance et au service technique, le Conseil Municipal a décidé de créer l'emploi non permanent suivant : adjoint technique à temps non complet (20/35<sup>e</sup>) pour exercer les fonctions d'agent de service au restaurant scolaire et d'agent d'entretien ; l'emploi sera classé dans la catégorie hiérarchique C ; la rémunération sera déterminée selon un indice de rémunération maximum correspondant à l'échelle C1 échelon 1

#### Cabinet médical : mise à disposition des locaux (convention de prêt à usage ou commodat)

M. le Maire a exposé au Conseil Municipal que l'acte notarié signé le 16/11/2023 portant acquisition par la commune du cabinet médical du Docteur Gonneau, dispose : « Il est ici précisé que l'acquéreur (commune) a demandé à M. Philippe Gonneau, gérant de la société venderesse, de poursuivre l'exploitation de son cabinet médical dans les lieux loués et ce jusqu'au 30/06/2024. Cette occupation des locaux se fera gracieusement puisque cette poursuite d'exploitation est à la demande l'acquéreur. »

M. le Maire a ensuite indiqué que le Docteur Gonneau est prêt à exercer jusqu'au 30/09/2024. Pour ce faire, il convient de lui permettre de continuer à occuper le cabinet médical et par conséquent d'établir une convention portant mise à disposition des locaux.

Le Conseil Municipal a alors chargé M. le Maire de proposer un commodat au Docteur Gonneau (dont l'objet est présenté succinctement ci-dessous), et l'a autorisé à signer tout document relatif à cette affaire.

#### Objet du commodat

La commune met à disposition, à titre gratuit, le cabinet médical situé dans la zone d'activité du Stand. Ce prêt à usage est accordé pour une durée de trois mois. Il ne sera reconduit qu'une seule fois, pour une durée maximum de 3 mois. En contrepartie, le Docteur Gonneau s'engage à une recherche active de successeurs(s) pour l'exploitation du cabinet médical. Ainsi,



il s'engage à transmettre tous les quinze jours, un reporting des actions qu'il a menées en vue de rechercher activement un successeur et à en fournir les justificatifs écrits à la commune.

À défaut de présentation de ces justificatifs tous les quinze jours, le Docteur Gonneau sera redevable sans délai et sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire, d'une pénalité de 300,00 € pour non-présentation de justificatifs ; cette pénalité se verra appliquée à chaque non-présentation des justificatifs, au maximum deux fois par mois et s'éteindra à la fin de l'exécution du contrat et de ses avenants éventuels ou période de tacite prorogation.

## Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) : participation à une opération d'autoconsommation collective

En complément de l'adhésion au groupement d'achat d'énergie coordonnée par le SDE35 qui est un premier outil de gestion efficace de son approvisionnement, par les bénéfices apportés de mutualisation, la commune souhaite profiter également de toute opération d'autoconsommation collective qui pourrait émerger sur son territoire.

Aussi dès lors qu'un projet d'opération d'autoconsommation collective sera mis en place par le SDE35, coordinateur du groupement d'achat d'énergie auquel adhère la commune, l'Association Part'EnR 35 et/ou le producteur Energ'IV dans une zone où elle dispose des Points Référence Mesure (PRM), les bâtiments communaux inclus dans le périmètre seront primo accédant aux kWh produits dans le cadre de l'opération d'autoconsommation collective afin de :

- sécuriser la facture électrique de la commune en substituant à une part de l'électricité fournie dans un cadre de marché non régulé, une électricité renouvelable, locale, partagée dans le cadre de l'opération d'autoconsommation collective à prix stabilisé car lié aux coûts de production ;
- associer la commune à un dispositif opérationnel d'organisation des échanges de l'électricité participant à l'atteinte des objectifs de transition énergétique du territoire comprenant une meilleure intégration des énergies renouvelables sur le réseau, un soutien au développement des énergies renouvelables, la montée en compétences sur les sujets d'approvisionnement local, une flexibilité des usages, etc.

En complément de sa facture classique d'électricité, la commune recevra donc pour chaque point de livraison participant à cet approvisionnement électrique local, une seconde facture d'électricité. Cette facture émise et recouverte par l'Association Part'EnR 35 au nom et pour le compte du/des producteurs selon les modalités définies dans le contrat de partage d'électricité qui le liera la commune au(x) producteur(s). L'accès à la boucle d'autoconsommation est assuré à titre gracieux pour la commune, le rôle de PMO (Personne Morale Organisatrice) de Part'EnR35 étant financé par les producteurs.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- a décidé de participer aux opérations d'autoconsommation collective déployées par Part'EnR35 sur son territoire pour l'ensemble des bâtiments consommateurs éligibles en termes de proximité et signer les accords de participation et de mise à disposition de données associées ;
- a autorisé M. le Maire à exécuter cette décision, à signer tout document s'y rapportant et à y apporter le cas échéant toute modification mineure, en particulier les documents suivants :
- a désigné M. Nourry Jérôme comme interlocuteur de la commune dans l'opération d'autoconsommation collective ;
- a décidé de promouvoir l'opération, notamment auprès des producteurs privés ou public, futurs ou existants, dans le périmètre l'opération d'autoconsommation collective pour augmenter la part d'énergie locale valorisée localement et ainsi augmenter le nombre de consommateurs pouvant accéder à une énergie locale à coût maîtrisée.

## Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) : convention de participation financière portant renouvellement/renforcement du réseau d'eau potable

Le Conseil Municipal a accepté la convention proposée par la CEBR relative à la réalisation de travaux de renouvellement/renforcement du réseau d'eau potable entre les lieux-dits La Croix Verte et Les Cours Romé : le montant du projet étant estimé à 231 966,25 € HT (estimation haute), le montant de la participation de la commune s'élève à 11 197,75 € HT (13 437,30 € TTC).

Le Conseil Municipal a également décidé de demander à la CEBR de fournir et de poser une borne incendie, et de réaliser les essais de fonctionnement, pour un coût facturé à la commune 3 500,00 € HT environ.

## Convention avec le SMICTOM VALCOBREIZH (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)

Le Conseil Municipal a accepté la nouvelle convention proposée par le SMICTOM VALCOBREIZH relative à collecte des déchets alimentaires (de la restauration scolaire), et a choisi le forfait 52 semaines/an : 360,00 €/bac 240 litres.

## Convention de participation à la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement de la Vallée situé à Andouillé-Neuville pour l'été 2024

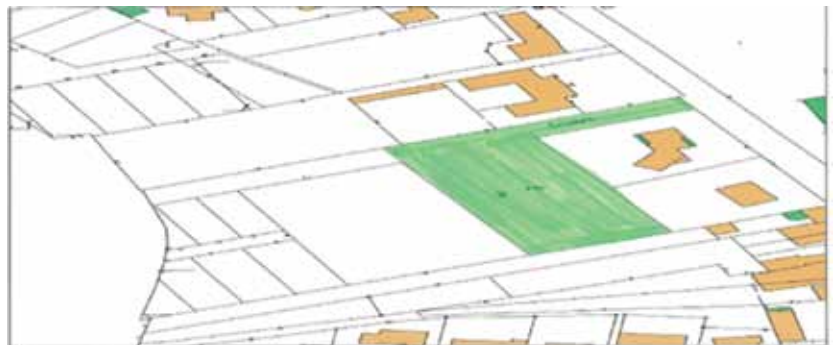
M. le Maire a fait part des éléments suivants : l'association Familles Rurales de la Vallée gère un accueil de loisirs qui s'adresse aux enfants scolarisés jusqu'à 12 ans résidant sur les communes d'Andouillé-Neuville, Feins et Gahard. L'été, l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) accueille les enfants des autres communes du territoire (ex-pays d'Aubigné) ; les enfants de la commune de Montreuil-sur-Ille peuvent donc fréquenter l'accueil de loisirs sur la période estivale.

M. le Maire a ensuite présenté la convention de participation : l'article 2 stipule notamment que la commune de Montreuil-sur-Ille s'engage à participer au financement des services concernés pour la période estivale par le versement d'une subvention de 17,00 € par journée/enfant.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer la convention de participation à la gestion de l'ALSH de la Vallée, pour la période du 29/07/2024 au 18/08/2024.

## Rétrocession à la commune du parking de la cale situé dans la ZAC des Écluses

Le Conseil Municipal a accepté que la société ACANTHE rétrocède gratuitement à la commune les espaces communs qu'elle a aménagés dans la ZAC des Écluses (Zone d'Aménagement Concerté), et qui correspondent à la parcelle cadastrée section AB n° 476a d'une surface de 2 843 m<sup>2</sup> (cf. la parcelle en vert sur le plan).



Ces espaces communs comprennent :

- la voirie interne avec espaces verts plantés et aménagés ;
- un parc de stationnement pour les voitures ;
- les réseaux divers (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité basse tension, gaz, éclairage public, télécommunication).

## Comice agricole : gratuité de la location de la salle des fêtes pour le repas des bénévoles

M. le Maire a exposé au Conseil Municipal qu'à la suite du comice agricole qui s'est tenu à Montreuil-sur-Ille le 09/09/2023, un repas des bénévoles a été organisé à la salle des fêtes de la commune les 03-04/02/2024. Cette occupation de la salle a fait l'objet d'une convention de mise à disposition, et de l'émission d'un titre de recettes pour un montant de 137,00 € en date du 09/02/2024.

M. le Maire a ensuite précisé que l'organisation du comice agricole lui a adressé une demande pour obtenir a posteriori la gratuité de la location, et par conséquent l'annulation du titre de recettes.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal a accordé au comice agricole la gratuité de location de la salle des fêtes pour la réservation des 03-04/02/2024, et a chargé M. le Maire de procéder à l'annulation du titre de recettes.

## Déclarations d'intention d'aliéner

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas lever le droit de préemption des parcelles cadastrées section AB n° 211-404-406, section B n° 1317-1318, section D n° 533, section AD n° 724, section D n° 542, section AC n° 68-215, section AB n° 53, section AB n° 138 et section D n° 538.

## Compte rendu des délégations du Maire

M. le Maire est habilité à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 20 000,00 € HT (avant nécessité d'une délibération), par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et en application de la délibération n° 2020-38 du 12/06/2020.

Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, M. le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

La liste ci-dessous récapitule les devis, marchés et contrats signés depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

Tiers	Objet de la dépense	Coût HT	Coût TTC
Bouriel Alain SARL	Peinture de l'entrée et de l'accueil de la mairie	1 718,10 €	2 061,72 €
Bouriel Alain SARL	Peinture de la salle des mariages	3 236,44 €	3 883,73 €
SARL Menuiserie Honoré	Changement d'une porte de secours de la salle des fêtes	5 469,50 €	6 563,40 €
Pompes Funèbres Marbrerie Lambert-Turpin	Reprise de sept concessions du cimetière	4 958,31 €	5 950,00 €
Distrilec	Remplacement des éclairages hors service de l'église	1 285,91 €	1 543,09 €
Ei Benis Électricité	Installation d'un coffret électrique sur la façade arrière de La Poste (pour manifestations diverses)	1 277,96 €	1 533,55 €
SAS Ceamo	Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour désignation d'un maître d'œuvre dans le cadre de l'extension de la station d'épuration	9 235,00 €	11 082,00 €
Lehagre TP	Travaux de terrassement pour installation de PAV (Points d'Apport Volontaire) rue du Clos Gérard	10 740,00 €	12 888,00 €
SARL Marchand	Gasoil Non Routier pour le service technique	1 483,90 €	1 780,68 €

## 13 septembre 2024

### Réfection de la voirie de la rue des Chênes : lancement de la consultation pour la réalisation des travaux

Le Conseil Municipal a décidé de lancer une consultation (procédure de marché public) pour la réalisation, en plusieurs tranches, des travaux de réfection de la rue des Chênes et des rues adjacentes (rue des Lilas, rue transversale, parking).

### Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Le Conseil Municipal a chargé M. le Maire de :

- rédiger l'arrêté de DECI ;
- faire réaliser les contrôles techniques pour les Points d'Eau Incendie (PEI) publics sous pression, et s'assurer que les contrôles techniques des PEI sous pression privés sont réalisés ;
- réaliser des conventions avec les propriétaires de PEI privés.

### Actualisation des élus inscrits aux commissions communautaires

Considérant le renouvellement des membres de l'assemblée délibérante à la suite des différentes démissions et du décès de M. Paquet, le Conseil Municipal a décidé de mettre à jour l'inscription des élus de la commune aux différentes commissions communautaires.

Ainsi, le Conseil Municipal a validé la volonté :

- de M. le Maire d'intégrer la commission communautaire « Eau potable, assainissement » ;
- de Mme Eon-Marchix d'intégrer la commission communautaire « Culture, réseau lecture publique » ;
- de Mme Cador d'intégrer la commission communautaire « Suivi et modification du PLUi, ADS, SID ».

### Attribution d'une subvention au Comité d'Animation pour l'achat de verres réutilisables

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 300,00 € au Comité d'Animation pour l'achat de gobelets réutilisables.

### Convention de partenariat relative à la valorisation des certificats d'économies d'énergie des collectivités du Pays de Rennes

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler la convention de partenariat avec l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie du Climat du Pays de Rennes) relative à la valorisation des certificats d'économies d'énergie des collectivités du Pays de Rennes, pour la période 2024-2026.



## Groupement de propriétaires fonciers pour la participation d'appels à manifestation d'intérêt « installation de recharges pour véhicules électriques »

Le SDE35 (Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine) développe et exploite le réseau Bea-Ouestcharge pour le compte des collectivités lui ayant transféré la compétence IRVE (Installation de Recharge pour Véhicules Électriques) depuis 2016. Avec plus de 120 stations de charges sur l'ensemble du département, il est le premier opérateur d'Ille-et-Vilaine.

Le SDE35 souhaite renforcer les déploiements d'IRVE, face aux récentes évolutions réglementaires, aux objectifs du SDIRVE (Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Électriques) et à la présence d'acteurs privés de plus en plus nombreux.

Dans ce cadre, le SDE35 souhaite assurer la mise en œuvre d'Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) annuels ou biennuels dédiés à l'installation d'IRVE, en complément de son offre en régie et visant à mettre à disposition des fonciers publics disponibles, pour lesquels le SDE35 ne souhaite, ou ne possède pas, la capacité humaine et financière de porter le projet, auprès d'opérateurs privés.

Cette mise à disposition foncière se traduit par la création d'un groupement de propriétaires fonciers à destination de nos membres, dont le SDE35 serait coordinateur, afin d'apporter ce service aux communes. Les commissions d'attribution sont celles du SDE35, coordonnateur du groupement, chargé de l'exécution des AMI.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal a accepté les termes de la convention constitutive du groupement de propriétaires fonciers, et a autorisé l'adhésion de la commune au groupement de propriétaires fonciers.

## Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (sde35) : rapport d'activité 2023

Après avoir rappelé que l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise que « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au Conseil Municipal en séance publique », M. le Maire a présenté le rapport d'activité annuel 2023 du Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine. Le Conseil Municipal a reconnu avoir été informé de ce rapport.

## Ouvertures exceptionnelles des commerces de détail les dimanches et jours fériés en 2025

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable sur la proposition de M. le Maire d'autoriser les ouvertures exceptionnelles suivantes au titre de l'année 2025 pour les salariés des commerces de détail - à l'exclusion des concessions automobiles, et des autres commerces faisant l'objet d'une réglementation particulière - les dimanches et jours fériés suivants :

- autorisation d'ouverture limitée à 3 dimanches dans une liste de 6 dimanches. Pour 2025, la liste des 6 dimanches est la suivante : 12 janvier (1<sup>er</sup> dimanche suivant le début des soldes de janvier) ; 7 septembre (dimanche suivant la rentrée scolaire) ; 30 novembre (dimanche suivant le Black Friday) ; 7, 14 et 21 décembre (3 dimanches avant Noël) ;
- incitation à limiter les ouvertures à 4 jours fériés maximum dans une liste de 8 jours fériés : lundi de Pâques, 8 mai, jeudi de l'ascension, lundi de Pentecôte, 14 juillet, 15 août, 1<sup>er</sup> et 11 novembre.

## Déclarations d'intention d'aliéner

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas lever le droit de préemption des parcelles cadastrées section AD n° 586, et section AC n° 369-372-373.

## Compte rendu des délégations du maire

M. le Maire est habilité à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 20 000,00 € HT (avant nécessité d'une délibération), par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et en application de la délibération n° 2020-38 du 12/06/2020.

Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, M. le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

La liste ci-dessous récapitule les devis, marchés et contrats signés depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

Tiers	Objet de la dépense	Coût HT	Coût TTC
Henry Frères	Réfection de la voirie à La Provostais et à La Haute Chevrue	14 475,08 €	17 370,10 €
Attila	Réparation de la toiture plate de la salle de sport	4 915,74 €	5 898,89 €
Veolia	Fourniture et pose d'un débitmètre sortie à la station d'épuration - budget assainissement collectif	2 609,00 €	3 130,80 €

Tiers	Objet de la dépense	Coût HT	Coût TTC
Veolia	Rénovation du compacteur à déchets de la station d'épuration – budget assainissement collectif	1 360,00 €	1 632,00 €
Veolia	Décompactage du fonds de silo de la station d'épuration – budget assainissement collectif	966,00 €	1 159,20 €
Veolia	Traitement des boues de la station d'épuration, printemps 2024 – budget assainissement collectif	842,50 €	1 011,00 €
Comptoir de Bretagne	Conteneur isotherme chauffant pour le service de restauration scolaire	1 245,00 €	1 494,00 €
SAS Ceamo	Mission AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) afin de recruter un prestataire de service pour l'exploitation de la station d'épuration et du réseau de collecte des eaux usées	4 150,00 €	4 980,00 €
Distrilec	Remplacement des éclairages vieillissants et énergivores de la salle de sport (grande salle et salle de danse)	1 851,31 €	2 221,57 €
Gama 29	Produits d'entretien et petites fournitures pour les services municipaux	2 113,91 €	2 525,21 €
Quali-Cité	Structure de jeux pour l'école maternelle publique	8 606,92 €	10 328,30 €
Hynera-Environnement	Contrat de dératisation	1 190,00 €	1 428,00 €
SDE35	ACTEE+ - Convention pour l'accompagnement à la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments communaux – Accord Cadre audit énergétique – école élémentaire publique	Participation de la commune : 2 078,00 €	
SDE35	ACTEE+ - Convention pour l'accompagnement à la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments communaux – Accord Cadre audit énergétique – salle des fêtes	Participation de la commune : 2 345,75 €	
SDE35	ACTEE+ - Convention pour l'accompagnement à la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments communaux – Accord Cadre audit énergétique – salle de sport	Participation de la commune : 2 857,25 €	
Fralex Maçonnerie	Réfection des piliers de l'entrée de l'école élémentaire	2 111,50 €	2 533,80 €
Pigeon Carrières	Complément de gravillons pour le cimetière	1 187,34 €	1 424,81 €

## Rappel aux propriétaires de chiens

ne laissez pas vos animaux en divagation !

La commune tient à rappeler aux propriétaires de chiens qu'il est interdit de laisser leurs animaux errer librement dans les rues ou les espaces publics sans surveillance. Un chien est considéré divagant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. La divagation des chiens peut entraîner des nuisances pour les habitants, des risques d'accidents, ainsi que des perturbations pour la faune locale.

Un chien en liberté sans surveillance peut également se mettre en danger lui-même. Afin d'assurer la sécurité de tous et de respecter la tranquillité publique, il est essentiel de garder vos chiens sous contrôle, en particulier dans les zones fréquentées.

Nous rappelons que tout propriétaire est responsable de son animal et doit veiller à respecter les règles de sécurité. De plus, il est recommandé d'assurer une clôture adéquate pour les chiens gardés dans des propriétés privées.

Nous vous remercions de votre coopération et votre compréhension pour le bien-être de tous les habitants de notre commune, ainsi que celui de vos compagnons à quatre pattes ! ●



**GPAS**  
VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

**GROUPE DE PÉDAGOGIE ET D'ANIMATION SOCIALE**

L'ASSOCIATION INTERVIENT SUR LE TERRITOIRE DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ  
auprès des adolescents (9 à 17 ans).  
SANS LOCAL D'ACCUEIL, LES PÉDAGOGUES PROPOSENT TOUTE L'ANNÉE :

- DES ANIMATIONS GRATUITES DANS LES COMMUNES DU TERRITOIRE
- DES ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTES EN PETIT GROUPE (POUR LES ADHÉRENTS) DANS LES ENVIRONS SUR DES THÉMATIQUES VARÉES.

A CHAQUE FOIS L'ACCENT EST MIS SUR  
LA RENCONTRE, LA CONVIVIALITÉ,  
LA CURIOSITÉ, LA DÉCOUVERTE ET LE PARTAGE.

MAU DE CHARLY ADELINE

WWW.GPAS.FR  
VALDILLEAUBIGNE@GPAS.FR  
07 83 36 64 45

f Gpas valdilleaubigné    GPAS\_VIA    MAUDEADELINE\_GPAS



## 14 juillet

Le 14 juillet est une date marquante en France, célébrant la fête nationale avec une solennité particulière, notamment à travers les cérémonies commémoratives qui honorent la mémoire des disparus. Cette année, bien que la participation ait été moindre, la cérémonie est restée empreinte de gravité et de respect.

Le moment où le clairon a retenti devant le monument aux Morts a particulièrement marqué les esprits, rappelant à tous l'importance de se souvenir des sacrifices passés. Le monument, récemment rénové, a été mis en valeur avec des inscriptions en lettres dorées, désormais beaucoup plus lisibles. Cette rénovation permet de mieux honorer la mémoire des noms gravés et de leur rendre un hommage digne.

La municipalité a exprimé sa gratitude envers les sapeurs-pompiers, qui jouent un rôle essentiel dans ces cérémonies. Leur présence constante témoigne de leur engagement envers la communauté et leur dévouement à préserver les traditions locales.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude aux habitants qui, par leur présence, continuent de se mobiliser pour perpétuer cet hommage. ●





## Du nouveau dans votre robinet

Dans votre commune, la distribution de l'eau potable devient publique !

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, la distribution de l'eau potable de votre commune est gérée par la Société Publique Locale (SPL) Eau du Bassin Rennais.

Créée en 2013, la SPL Eau du Bassin Rennais est déjà présente sur 24 communes du territoire : elle a produit, en 2023, 26 millions de mètres cubes d'eau pour 50 % des habitants du département. La SPL Eau du Bassin Rennais gère 8 stations de potabilisation, notamment l'usine de Villejean, l'usine et le barrage de Rophemel ou encore l'usine de Mézières-sur-Couesnon. La SPL a distribué près de 18 millions de mètres cubes en 2023.

La SPL Eau du Bassin Rennais a pour actionnaires la Collectivité Eau du Bassin Rennais et Rennes Métropole. Elle compte plus de 200 salariés et dispose notamment d'un Centre de Service Usagers basé à Rennes, qui répond aux demandes des abonnés.

La tarification progressive et sociale est maintenue, avec notamment la gratuité des 10 premiers m<sup>3</sup> consommés chaque année pour les particuliers disposant d'un compteur individuel abonné au service de l'eau, et le dispositif Crédit Eau Famille Nombreuse, à partir du 3<sup>e</sup> enfant, pour les familles abonnées au service.

Les ambitions d'Eau du Bassin Rennais sont de préserver les ressources, gérer durablement le réseau de distribution et les équipements associés et renforcer le service aux usagers. Eau du Bassin Rennais est le garant d'une eau de qualité, au juste coût, en toute transparence.

Chaque abonné au service de l'eau potable va recevoir, en décembre 2024, un courrier d'information présentant la SPL Eau du Bassin Rennais et la gestion de l'eau potable sur le Bassin Rennais. Le règlement de service de l'eau potable sera téléchargeable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 sur [www.eaudubassinrennais.fr](http://www.eaudubassinrennais.fr), et disponible sur simple demande au **02.23.22.00.00**.

SPL Eau du Bassin Rennais

15, rue du Doyen Denis Leroy à Rennes

Accueil des usagers au PIMMS Médiation Rennes -  
47 Avenue des Pays-Bas, 35200 Rennes

Lundi, mercredi (sur rendez-vous), vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h15

Mardi (sur rendez-vous) : 14h-19h30

Jeudi : 14h-17h15 ●



## Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) vous informe

Si vous êtes propriétaires d'un logement ou d'un bâtiment avec des points de consommation d'eau et que ce dernier n'est pas raccordé au réseau d'assainissement collectif, vous êtes donc concernés par ce rappel du SPANC :

- votre logement ou bâtiment doit disposer d'un dispositif d'Assainissement Non Collectif conforme à la réglementation,
- vous êtes responsables du bon entretien de ce dispositif,
- le bon fonctionnement de votre dispositif doit être contrôlé périodiquement par le SPANC.

Si un contrôle de bon fonctionnement de votre installation d'assainissement non-collectif a été réalisé par le SPANC ces dernières années, vous devez avoir en votre possession un rapport de ce contrôle précisant la conformité ou non de votre installation.

En cas de non-conformité, ce rapport vous précise le délai dont vous disposez pour réaliser les travaux nécessaires à la mise aux normes :

- si votre installation présente « un danger pour la santé des personnes » ou « un risque avéré de pollution de l'environnement », vous disposez de 4 ans à compter de la date du contrôle pour réaliser les travaux de mise aux normes,
- En cas d'absence d'installation d'assainissement non collectif, vous devez réaliser les travaux de mise en œuvre d'une installation dans les meilleurs délais à savoir sous 6 mois à compter du contrôle.

En cas de vente, vous disposez d'un an pour mettre aux normes votre installation à compter de la date d'acquisition du bien.

En cas de non-respect des délais de réalisation de travaux précisés ci-avant et sur le rapport de contrôle qui vous a été remis, vous pouvez être astreints au paiement d'une pénalité dont le montant est équivalent à la redevance de contrôle qui



aurait été due en cas de mise en conformité de l'installation (contrôle de conception et de bonne exécution soit 150 €) majorée de 100 % soit une pénalité totale de 300 € par an.

Si vous devez réhabiliter totalement votre installation, vous devez dans un premier temps solliciter un bureau d'études pour définir la conception et l'implantation de cette installation puis soumettre cette étude au SPANC via le formulaire de demande que vous trouverez sur la page internet du SPANC.

Après validation de votre projet par le SPANC, vous pouvez procéder aux travaux par une entreprise compétente ou par

vos propres moyens. Ces travaux doivent être contrôlés par le SPANC avant remblaiement toujours via un formulaire disponible sur la page internet du SPANC.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter le SPANC au **02.23.22.21.86** ou par mail [spanc@valdille-aubigne.fr](mailto:spanc@valdille-aubigne.fr)



Vous trouverez également toutes les informations sur la page internet du SPANC : <https://www.valdille-aubigne.fr/environnement/as-sainissement-non-collectif-spanc/> ●

## EHPAD Animation

### Animations passées

**Juillet** : sortie à Cancale, sortie au cinéma et à la piscine de Combourg, sortie à l'étang de Sens-de-Bretagne, repas intergénérationnel et jeux de société avec les enfants du centre de loisirs, goûter intergénérationnel avec les enfants du multi-accueil, accordéon, repas et goûters des anniversaires, « rencontres sucrées ».

**Août** : repas grillades, sortie au plan d'eau à Betton, sortie à la piscine de Combourg, promenades autour de l'EHPAD, accordéon, repas et goûters des anniversaires, « rencontres sucrées ».

**Septembre** : sortie à l'étang de Combourg, marché et piscine à Combourg, bal inter-EHPAD à Tinténiac, promenades autour de l'EHPAD, accordéon, repas et goûters des anniversaires, « rencontres sucrées ».



### Prochaines animations

**Octobre** : concours de palet/pétanque résidents et personnel, marché et piscine à Combourg, sortie au parc du Thabor, sortie à Cherrueix, théâtre à la salle des fêtes de Saint-Aubin-d'Aubigné, spectacle piano-voix, accordéon, repas et goûters des anniversaires, « rencontres sucrées ».

**Novembre** : théâtre à la salle des fêtes à Montreuil-sur-Ille, sortie au cinéma de Combourg, accordéon, rencontres intergénérationnelles, repas et goûters des anniversaires, « rencontres sucrées ».

**Décembre** : sortie à Grand Quartier, à Magasin Vert, à la crèche de Noël à Québriac, loto de Noël, accordéon, repas et goûters des anniversaires, « rencontres sucrées ». ●





## Établissements de proximité : commerces, hôtels, cafés, restaurants...

L'État vous aide à financer vos travaux et équipements de mise en accessibilité jusqu'en 2028.



Une opportunité à saisir pour assurer au quotidien l'accueil de tous les publics

Parce que les Jeux Olympiques et Paralympiques sont un événement unique et doivent être ouverts à tous, ils doivent être également un accélérateur de la mise en accessibilité de nos établissements de proximité.

Pour cela, une attention particulière sera portée sur les commerces des villes d'accueil des épreuves.

Retrouvez toutes les informations sur [www.economie.gouv.fr/fonds-accessibilite](http://www.economie.gouv.fr/fonds-accessibilite)



## Un fonds dédié

Avec une enveloppe de 300 millions d'euros sur 5 ans, l'État vous aide à financer vos travaux et équipements de mise en accessibilité.

### Pouvez-vous bénéficier de ce fonds ?

- ✓ oui, si vous êtes un établissement privé recevant du public de 5<sup>e</sup> catégorie  
*Par exemple : agences bancaires, hôtels, restaurants, commerces alimentaires, ...*
- ✓ Et, si vous êtes une TPE ou une PME

### Que pouvez-vous financer avec ce fonds ?

- ✓ Des équipements et des travaux de mise en accessibilité  
*Par exemple : travaux d'installation d'une rampe d'accès, travaux pour agrandir la largeur des couloirs, pour supprimer une marche à l'entrée, signalisation adaptée...*
- ✓ Le diagnostic des conditions d'accessibilité de votre établissement  
*C'est-à-dire l'identification des actions de mise en accessibilité à mener*
- ✓ Un accompagnement par un maître d'ouvrage lors de la réalisation des travaux

### Quel est le montant de l'aide que vous pouvez obtenir ?

- L'État finance 50% des dépenses engagées pour les équipements et les travaux de mise en accessibilité. Avec un maximum de 20 000€ d'aide versée.
- L'État finance 50% des dépenses engagées pour le diagnostic des conditions d'accessibilité et l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Avec un maximum de 500 € d'aide versée.

## Comment constituer votre dossier de demande d'aide ?

Retrouvez l'ensemble de la procédure à suivre et l'ensemble des pièces à fournir sur le site [www.economie.gouv.fr/fonds-accessibilite](http://www.economie.gouv.fr/fonds-accessibilite)

### → Pour des petits travaux et certains équipements

- 1 Constituez votre dossier de demande de subventions avec les pièces justificatives requises.
- 2 Déposez votre dossier sur le site de l'Agence de services et de paiement [asp-public.fr](http://asp-public.fr)





## → Pour des grands travaux et certains équipements

- 1** Téléchargez l'autorisation de construire, aménager et modifier un ERP sur le site [service-public.fr](https://entreprendre.service-public.fr)  
<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R10190>
- 2** Déposez cette demande d'autorisation à la mairie. Vous obtiendrez un numéro de demande.
- 3** Constituez votre dossier de demande de subventions avec les pièces justificatives requises.
- 4** Déposez votre dossier sur le site de l'Agence de services et de paiement [asp-public.fr](https://asp-public.fr)

À partir du 2 novembre 2023  
Déposez votre dossier de demande d'aide sur le site de l'Agence de services et de paiement [asp-public.fr](https://asp-public.fr).



## Et ensuite?

- Vous recevrez 30% de l'aide dès le commencement de l'exécution du projet (signature des devis, passage de commandes, achats d'équipements, etc.)
- Vous recevrez le solde quand les travaux seront terminés, sur présentation des factures acquittées et du Cerfa accepté (s'il est nécessaire).

## Publicités

DEPUIS 2023

**LA FABRIQUE**  
26, rue des usines 35440 Montreuil sur Ille



**Pizzeria sur place et à emporter**

Lundi et Mardi fermé  
Mercredi : 11h30 - 14h / 18h30 - 21h  
Jeudi : 11h30 - 14h  
Vendredi : 11h30 - 14h / 18h30 - 22h30  
Samedi : 11h30 - 14h / 18h30 - 22h30  
Dimanche : 18h30 - 21h30  
Pour réserver une table ou une pizza à emporter : 07.67.45.94.70

**Produits locaux, préparés et cuits sur place !**

  [restaurant\\_lafabrique](https://www.facebook.com/restaurant_lafabrique)

les Ateliers  
dedans  
dehors

Géraldine TRUBERT

Les ATELIERS DEDANS DEHORS s'adressent à tous ceux qui souhaitent initier ou approfondir leur expression graphique et plastique.

06 80 82 03 13 - Montreuil-sur-Ille  
[contact@ateliersdedansdehors.fr](mailto:contact@ateliersdedansdehors.fr)

[www.ateliers-dedans-dehors.fr](http://www.ateliers-dedans-dehors.fr)



**Mr. Pierrick Levitoux**  
06 49 05 62 36  
plevitoux@gmx.fr  
bzhrenov.fr

34 rue Hauteville  
35440 MONTREUIL SUR ILLE



## L'atelier Coiffure

COIFFEUR CONSEIL   
BARBIER

42 av. Alexis Rey, 35440 Montreuil-sur-Ille  
02 99 69 75 33 www.latelier-coiffure-montreuil.fr 



**E-commerce**  
Passez votre commande sur  
notre site internet et venez la  
retirer à **Montreuil-sur-Ille**  
Je scanne ce QR code pour  
en savoir plus

[www.pennntybio.com](http://www.pennntybio.com) 

Hygiène/beauté, produits ménagers, insecticides/répulsifs naturels,  
huiles essentielles, synergies, diffuseurs, huiles de massage, etc.

06 80 73 32 18 - contact@pennntybio.com - Penn Ty Bio 17, le Petit Noyan 35440 Montreuil-sur-Ille



POMPES FUNEBRES GLET  
Organisation complète d'obsèques  
Transport de corps 24h/24h  
Travaux de Marbrerie  
Monuments funéraires

06.77.07.79.69 

1 Rue des Écoles  
35440 MONTREUIL SUR ILLE  
Feins - Aubigné - Saint Médard sur Ille - Dingé - Guipel



- . Hypnologue, Hypnothérapeute Maître Praticien
- . Thérapie PNL Maître Praticien
- . Préparation Mentale Sport, Travail
- . Thérapie Conjugale et Familiale
- . Mouvements Oculaires
- . Hypnose Spirituelle Maître Praticien

**Didier Krimed - Thérapies Brèves**

Web : <https://www.hedecomieuxetre.fr/>  
Mail : didierkrimed@gmail.com  
Tél : 06 74 20 58 87

Séances : en cabinet à Hildé-Bazouges, en visio et à domicile

Hypnologue, j'exerce conformément aux principes éthiques et déontologiques. J'ai adhéré à la Charte Déontologique du Syndicat SUP-H (<https://sup-h.com/>)



**Horaires de l'Atelier :**

Mardi, Vendredi :  
09H à 12H - 14H à 19H

Mercredi :  
09H à 12H

Jeudi :  
09H à 11H45 - 14H à 18H30

Samedi matin sur rendez-vous

24 rue de la Haute Ville - 35440 MONTREUIL SUR ILLE - Tél. 06 84 04 05 27  
Site internet : [aufilelles-coutures.fr/ma.com](http://aufilelles-coutures.fr/ma.com) email : [aufilelles@pennntybio.com](mailto:aufilelles@pennntybio.com)



Atelier Mécanique et Carrosserie multimarques :

**Devis en 48h**

• 07.66.09.94.39

[www.lafabriqueautomobile.fr](http://www.lafabriqueautomobile.fr)

 26 Rue des Usines, 35440 Montreuil-sur-Ille



## SARL PONTRUCHER

### Travaux Publics

- \*TERRASSEMENT
- \*AMENAGEMENT DE COUR
- \*ASSAINISSEMENT
- \*VIABILISATION
- \*CASSAGE DE BOIS
- \*ARRACHAGE DE SOUCHE

PARTICULIERS/PROFESSIONNELS

Lieux-dit La Rivière  
35440 MONTREUIL SUR ILLE  
davidpontrucher@orange.fr

Portable : 06.85.26.20.58  
Bureau : 02.99.45.01.83





## GROUPE SCOLAIRE DU BOTREL

### Structure de jeu

Les élèves de maternelle sont ravis de jouer les aventuriers et aventurières dans la structure de jeu récemment installée par la mairie. Merci pour ce joli cadeau qui joint l'utile à l'agréable, en développant et en renforçant leurs habiletés motrices dans le plaisir de jouer ensemble.



### Une nouvelle classe pour les CP

Cette année les CP ont dû quitter le préfabriqué dans lequel ils étaient depuis quelques années pour cause de mauvaise isolation thermique. Ils ont pris place dans l'ancienne classe des PS et sont plutôt contents du nouvel aménagement : en plus des tables de travail, ils ont accès à un coin bibliothèque, un coin sciences, un coin jeux, un coin peinture... tout en continuant de s'occuper de leur poulailler...



### Sortie des CP au musée d'art contemporain

À peine quatre jours après la rentrée, les CP se sont tous retrouvés en sortie culturelle sur Rennes : en effet, le musée d'art contemporain La Criée proposait en ce début d'année une très belle exposition intitulée « Le salon des refusés.es ». Il s'agissait d'une galerie de personnages réalisés avec des matériaux très divers et dotés chacun d'un prénom et d'une histoire en rapport avec la mythologie nordique. Les enfants ont beaucoup apprécié cette exposition très visuelle et plastique.



### Voile CM1

Les CM1 de l'école partent pour 5 séances de voile à la base nautique de Feins, jusqu'à mi-octobre.

Ils ont découvert l'équilibre de l'Optimist, le bateau de cette initiation. Ils ont aussi manipulé barre et dérive et ont commencé à sentir le vent avec voiles réduites de minispi.

Les prochaines séances utiliseront les voiles classiques et ils apprendront à naviguer aux différentes allures. Gérer seul son matériel et être responsable de la bonne marche du bateau est une source de fierté pour les élèves !





## Expo fin de chantier

Pascal Laloy a invité les élèves de l'école à venir visiter son exposition « Fin de chantier » en avant-première. C'est toujours un moment de découverte et de questionnement pour les élèves qui abordent des œuvres puissantes, variées et intrigantes. La présence des artistes permet de répondre à leurs interrogations, en montrant différents cheminements personnels pour créer en dehors des sentiers battus.



## Sport et art au CE1

La rentrée est passée et la préparation des premiers événements de l'année s'accélère.

Après un été sous le signe des Jeux Olympiques et du sport pour tous, à son rythme, les enfants de CE1 s'entraînent pour reproduire les exploits des champions au cross des écoles qui se déroulera vendredi 18 octobre. Effort, persévérance, connaissance et dépassement de ses capacités sont les valeurs promues par l'endurance.

Une nouvelle *Marseillaise* retentira peut-être dans Montreuil-sur-Ille à cette occasion !

La visite de l'exposition de l'artiste montreuillais Pascal Lalois vendredi 20 octobre permettra également de lancer la saison d'arts plastiques dans la classe : peinture, sculptures... seront aussi les techniques abordées auprès des élèves pour exprimer son potentiel créatif.

## Rollers à l'école

Les élèves de la classe de CE2 ont débuté l'année avec quelques séances de rollers. Diverses activités sont proposées : parcours, slalom, hockey, jeux. Les élèves s'entraînent, apprennent et prennent beaucoup de plaisir à rouler dans la cour de récréation.



## Des mains à la voix, une musique chorégraphique

Justine Bouc, intervenante de l'école de musique de l'Illet viendra un mardi sur deux faire de la musique avec les élèves des classes de CE2 et de CM1/CM2 de Margot. Au programme : chants, percussions corporelles et découverte du slam.

Les élèves se produiront en spectacle lors de la fête de l'école qui aura lieu le 21 juin. ●



## ÉCOLE SAINT-MICHEL

### TPS/PS/MS Handball

La rentrée à l'école Saint Michel est sportive !

Les élèves de toute petite section, petite section et moyenne section bénéficient d'une initiation au Handball tous les jeudis avec la participation de Guillaume, animateur à l'OCSPAC.

Les élèves ont déjà appris à viser des plots et à suivre des parcours avec des obstacles tout en tenant leur ballon. Ils ont également joué à des jeux avec des dragons imaginaires.





## GS/CP Escape game « Libérons les alphas ! »

Pour cette rentrée, les GS-CP ont fait un escape game afin de libérer les alphas. Ces petits personnages nous permettent d'entrer dans la lecture dès la GS. Furiosa la sorcière avait capturé toute la famille des voyelles pendant l'été. Chaque équipe a relevé différents défis pour trouver le code secret qui permettait de libérer les alphas emprisonnés. Leur collaboration leur a permis de tous les libérer !



## Les GS, CP et CE1 à la piscine

En septembre et octobre, les 2 classes de GS-CP et CP-CE1 se rendent à la piscine de Combourg chaque lundi matin et jeudi après-midi. 4 groupes ont été formés. Ces derniers participent à des ateliers avec les maîtres-nageurs en alternance avec les enseignantes accompagnées des parents accompagnateurs. Chacun progresse à son rythme : entrer dans l'eau, se déplacer, sauter, flotter, nager, plonger, récupérer un objet...



## CE2/CM1 Poull Ball

Les élèves de CE2-CM1 commencent l'année en découvrant un nouveau sport : le Poull ball. Chaque jeudi durant cette période, Guillaume, l'intervenant sportif, va initier les élèves à ce sport collectif. Au poull ball, deux équipes s'affrontent avec un gros ballon. L'objectif de chaque équipe est de faire tomber une cible.



## CM1/CM2 Exposés en littérature

Chaque élève choisit un livre à lire (un roman) qu'il va présenter ensuite à la classe, à l'aide d'une fiche de lecture. Nous avons commencé les exposés jeudi dernier : 3 élèves ont présenté un roman de leur choix.



## OGEC, soirée travaux avant la rentrée

Avant la rentrée, l'équipe de parents bénévoles de l'OGEC et les parents volontaires ont remis en état l'école : désherbage, petits travaux de bricolage (réparations et montage de meubles) afin que tout soit prêt pour accueillir les élèves pour cette nouvelle année 2024-2025. ●





# Nos associations

## Mémento

### **A.C.C.A. (chasse)**

Resp. M. Jean-Pierre Da Silva au  
06.08.22.49.07. ou  
[jean-pierre.dasilva35@orange.fr](mailto:jean-pierre.dasilva35@orange.fr)

### **Amicale des anciens pompiers**

Resp. M. François Hamon à  
[hamon.franch@laposte.net](mailto:hamon.franch@laposte.net)

### **A.P.E.A.E.P. (école publique)**

Contact Mme Coralie Le Clezio au  
06.86.01.85.74. ou  
[apeap.montreuil@gmail.com](mailto:apeap.montreuil@gmail.com)

### **A.P.E.L. (école privée)**

Resp. Mme Nolwenn Cornard au  
06.10.84.88.50. ou  
[apel.alliance.stmichel@gmail.com](mailto:apel.alliance.stmichel@gmail.com)

### **Bien Vivre (activités musicales, culturelles et sportives)**

Contact M. Blaise Cador au  
06.28.67.42.74 ou  
[contact@bienvivre.ovh](mailto:contact@bienvivre.ovh)  
[www.bienvivre.assoconnect.com](http://www.bienvivre.assoconnect.com)

### **Club de l'amitié - Gémouv'35 (Séniors)**

Resp. Mme Nelly Chevrel au  
06.87.31.25.57. ou  
[n.p.chevrel@wanadoo.fr](mailto:n.p.chevrel@wanadoo.fr)

### **Comed'Ille (théâtre)**

Resp. Mme Danielle Taillard au  
06.10.35.78.89. ou  
[dtcomedille@gmail.com](mailto:dtcomedille@gmail.com)

### **Comité d'animation**

Resp. M. Denis Bernier au  
07.82.71.68.00. ou  
[ca.msi.35440@gmail.com](mailto:ca.msi.35440@gmail.com)

### **Espace « Jeu d'Ille »**

Resp. Mme Anastasia Proisy au  
06.34.21.11.26. ou  
[jeudille@gmail.com](mailto:jeudille@gmail.com)

### **GAMSI (Groupement d'Achats de Montreuil-sur-Ille)**

Resp. Mme Sabine Montier au  
06.82.49.34.04. ou [ga-msi@riseup.net](mailto:ga-msi@riseup.net)

### **Ille aux Jardins (jardins partagés)**

Resp. Mme Françoise Nguyen  
06.52.48.93.35. ou  
[illeauxjardins@gmail.com](mailto:illeauxjardins@gmail.com)

### **Ille éou Bacchus (œnologie)**

Resp. M. Christophe Le Neillon au  
06.62.08.93.10. ou  
[oenologiemi@gmail.com](mailto:oenologiemi@gmail.com)

### **Illet Basket Club**

Resp. Mme Bernadette Lefeuvre au  
02.99.69.70.88. ou [illetbc@free.fr](mailto:illetbc@free.fr)

### **Ki-Aïkido de Bretagne**

Resp. M. Philippe Le Houérou au  
06.66.30.43.09. ou  
[le-houerou.philippe@orange.fr](mailto:le-houerou.philippe@orange.fr)

### **La Bande du Bad'Ille (badminton)**

Resp. M. Quentin Vallé au  
07.70.09.49.21. ou  
[badille35@gmail.com](mailto:badille35@gmail.com)

### **La Gaule Montreuillaise (pêche)**

Resp. M. Alfred André au  
02.99.69.78.31. ou  
[alfred.andre@sfr.fr](mailto:alfred.andre@sfr.fr)

### **Montreuil-sur-Ille VTT**

Resp. M. Eric Renault au  
06.83.85.92.34. ou  
[montreuil-sur-ille-vtt@gmail.com](mailto:montreuil-sur-ille-vtt@gmail.com)

### **O.G.E.C. (école privée)**

Resp. Mme Laëtitia Robert au  
02.99.69.70.07.

### **Overdrive**

Resp. M. Didier Brétéché  
[overdrive.5140@gmail.com](mailto:overdrive.5140@gmail.com)

### **Que Passo ? (organisation de concerts)**

Resp. M. Joël Daventry au  
06.62.66.86.61. ou  
[quepasso.association@gmail.com](mailto:quepasso.association@gmail.com)

### **Trésors de la Tarasque Thaumaturge (jeux de rôles, jeux de plateaux)**

Resp. M. William au 06.21.19.55.65  
ou [ttt35@laposte.net](mailto:ttt35@laposte.net)

### **U.N.C. (Union Nationale des Combattants)**

Resp. M. Jean-Jacques Krimed au  
06.83.48.05.11. ou  
[unc.35440@gmail.com](mailto:unc.35440@gmail.com)

### **U.S.M.F.S.M. (football)**

Resp. M. Jean-François Grebot au  
06.25.03.61.12. ou  
[tatiana.nicoise@hotmail.fr](mailto:tatiana.nicoise@hotmail.fr)



## Club de l'amitié

Le Club de l'amitié poursuit ses activités très variées pour le plaisir de tous ses adhérents. Présents au forum des associations le 7 septembre, nous avons enregistré de nouvelles adhésions. La rentrée a été marquée par le pique-nique du secteur le 18 septembre à l'étang de Boulet à Feins. Le 24 septembre nous avons constitué un groupe de randonneurs pour participer à la marche solidaire organi-

sée par la fédération chaque année au profit d'une cause. Le 7 octobre, nous avons proposé, en partenariat avec le club de Feins un concours de belote à la salle des fêtes de Montreuil. Le 3 novembre, le banquet annuel du club se tiendra à la salle des fêtes. Il est ouvert à tous. Le repas est préparé par un traiteur, le tarif est fixé à 30 €. Nous vous y recevrons avec plaisir. Les adhérents partageront un repas grillades le 21 novembre préparé par les bénévoles du club.

41 de nos adhérents étaient présents le 18 septembre au pique-nique de rentrée de notre secteur Gémouv à l'étang de Boulet à Feins, qui a réuni plus de 300 membres des clubs du secteur. Après le repas les activités Jeux de société, pétanque, palets, marche se déployaient sur le site. Un gros travail d'organisation effectué par les bénévoles de tous les clubs, parmi lesquels 15 de Montreuil-sur-Ille, assurait le bon déroulement de cet après-midi festif. ●



## APEL

Pique-nique des familles  
organisé par l'APEL

Vendredi 13 septembre, l'APEL a organisé un pique-nique dans la cour de l'école afin que les nouvelles familles puissent se rencontrer. Un moment convivial et chaleureux ! ●



# Nos associations



## Téléthon

La fin de l'année marque l'activité intense du Téléthon.

Notre première manifestation s'est déroulée le dimanche 29 septembre avec la « rando du terroir ». Cette balade par nos chemins et sentiers avec étapes repas dans des exploitations agricoles attire un nombreux public. Cette édition a vu passer 356 marcheurs sur son parcours. Ils étaient 370 à s'être inscrits mais quelques désistements sont intervenus. Nous avons malheureusement dû refuser les dernières demandes d'inscription trop tardives pour pouvoir ajuster les commandes.

Chaque année nous essayons de proposer un nouveau circuit. Le parcours 2024 nous a emmenés sur la commune d'Aubigné. Merci à Mrs et Mmes Bourgeault et Vasnier qui nous ont accueillis pour l'entrée et le plat. Nous remercions également la commune d'Aubigné qui nous a ouvert son église pour permettre aux marcheurs de découvrir sa rénovation et les peintures rupestres mises à jour. Nos remerciements vont aussi aux bénévoles qui nous ont apporté leur soutien dans l'organisation, la préparation et le service des repas.

Nous vous proposons de prendre date dès maintenant pour nos prochains rendez-vous : le samedi 30 novembre en soirée pour le repas annuel du Téléthon et le dimanche 8 décembre pour la course pédestre et la marche organisées par les pompiers,







**Banque Alimentaire  
de Rennes**

Du 22 au 24 novembre 2024,  
190 magasins participeront  
à la Collecte de la Banque Ali-  
mentaire de Rennes

Donner une petite partie de ses courses à la Collecte de la Banque Alimentaire est un geste fort et citoyen envers les brétiliens les plus démunis.

**Les vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 novembre prochains,** la présence des 3 500 « *Gilets Orange* » dans les quelques 190 magasins participants et leur rencontre avec les milliers de donateurs, vont constituer une chaîne de solidarité pour venir en aide aux personnes en situation de précarité.

Ces trois jours de Collecte représentent 30 % de notre distribution annuelle de produits secs (épicerie principalement) et permettront de reconstituer notre stock de denrées pour les 12 mois à venir.

213 tonnes ont été collectées fin novembre 2023, représentant 12 % de plus qu'en 2022. En 2024, l'objectif est d'atteindre 220 tonnes.

La leçon d'humanité qui se dégage de ces trois jours doit faire des émules, parce que ceux qui n'auront pas la possibilité de faire un don dans leur magasin, pourront aussi exprimer leur solidarité, en faisant un don en ligne.

Banque Alimentaire de Rennes  
3 rue Jean Marie Tullou -35740 Pacé  
[ba352.collecte@banquealimentaire.org](mailto:ba352.collecte@banquealimentaire.org)

Tél : **02.23.35.17.30.**

**« Ensemble aidons l'homme  
à se restaurer » ●**

avec une vente de galettes/saucisses-crêpes assurée par l'U.N.C. Dans les mois de octobre et novembre, nous vous proposerons la vente des billets de Tombola avec toujours une semaine de vacances à gagner. Nous ferons des permanences dans le bourg, nous espérons votre bon accueil. Nous recueillons également tous les dons de tout le monde avec reconnaissance.

Avant la rando du terroir, nous avons dégagé un chemin permettant d'éviter un passage dangereux. Merci aux bénévoles. ●





## Bien Vivre

L'association Bien Vivre a lancé sa nouvelle saison d'activités sportives, musicales, culturelles et bien-être dès le 16 septembre. Au menu, 26 activités diverses à découvrir sur notre site internet :

<https://bienvivre.assoconnect.com>

Parmi les nouveautés cette année :

- La danse est de retour avec des cours pour enfants le mercredi après-midi et pour adultes le jeudi soir. Pascale, bien connue à Saint-Aubin et alentours, sera à la baguette ;
- Couture : un créneau a été ouvert le mercredi après-midi pour permettre aux adolescent.e.s de se joindre aux adultes et apprendre auprès de Martine ;
- Informatique : deux intervenants pour deux catégories d'âge : Yvain se charge d'apprendre les bonnes pratiques (notamment sur les réseaux sociaux) aux plus jeunes, tandis que Luc donne les bases pratiques de la bureautique et d'internet à ceux qui se sentent éloignés de ces outils (une petite lutte contre la fracture numérique en somme) ;
- Théâtre enfants/ados : deux créneaux sont ouverts le jeudi soir en plus de ceux du vendredi pour jouer avec Fanny ;
- Les amoureux du yoga pourront aussi suivre l'enseignement de Roxanne le mercredi en fin de journée ;
- Les échecs quittent leur créneau hebdomadaire qui sera remplacé par des après-midi thématiques sur quelques week-ends dans l'année.

Si certaines activités ont rapidement fait le plein (pilates, éveil corporel, body-training, yoga du mardi soir...), il reste des places dans plusieurs activités. N'hésitez pas à contacter nos référent.e.s via le formulaire de contact en bas de chaque activité sur notre site, ou à aller faire votre séance d'essai au :

- hoop-dance avec Valérie (enfant / ado / adulte) ou informatique (enfants / ados / adultes) avec Luc et Yvain le lundi ;
- qi gong tai chi avec Élodie le mardi (adultes) ;
- yoga avec Roxanne (adultes) ou couture avec Martine (ados / adultes) ou multisport 6-7 ans et 8-11 ans avec Damien ou hip-hop avec Jérémie ou chorale avec Suzanne le mercredi ;
- théâtre avec Fanny (enfants / ados) ou harpe/flûte/ensemble celtique avec Dimitri (tous âges) le jeudi ;
- solfège avec Suzanne le samedi ;
- et enfin s'il vous reste un peu d'énergie, ultimate frisbee avec Matthieu le dimanche matin !

Cette liste n'est pas exhaustive. À l'heure où nous écrivons cet article, il reste aussi quelques places pour les mélomanes en piano, guitare, batterie et éveil musical. Dépêchez-vous !

Les membres du bureau remercient l'ensemble des référent.e.s et bénévoles de l'association pour leur temps et énergie investis, ainsi que les mairies de Montreuil-sur-Ille et Feins, le FDVA et la MSA pour leurs subventions l'an passé, qui, ensemble, permettent le bon fonctionnement de Bien vivre. Et nous vous souhaitons une bonne saison riche en activités !



## Tarifs pour l'année 2024-2025

Activité	Horaires 2023-2024	Tarifs			Intervenants	Précisions
		MSI	Feins	Autre		
Sports						
Body Training Japonais adultes	Lundi 19h45-21h	153 €	161 €	169 €	Nicolas	À partir de 15 ans sans limite d'âge
Danse enfants (4-5 ans et 6-10 ans)	Mercredi 14h-15h et 15h-16h	185 €	194 €	203 €	Pascale	De 4 à 14 ans
Danse adultes	Jeudi soir 20h-21h30	255 €	268 €	280 €	Pascale	à partir de 15 ans
Échecs	Animations ponctuelles pendant les week-ends	participation en fonction des frais de la salle				Des communications seront faites au cours de l'année pour annoncer les animations
Gym douce adultes	Mardi 10h-11h et 11h-12h Mercredi 19h30-20h30	98 €	103 €	108 €	Jérémy (OCSPAC)	

Activité	Horaires 2023-2024	Tarifs			Intervenants	Précisions
		MSI	Feins	Autre		
Hip-Hop enfants	Mercredi 17h30-18h30	125 €	132 €	138 €	Jérémy (OCSPAC)	8-14 ans, 15 places maximum
Judo enfants/adolescents	Lundi et Vendredi 17h30-18h30 et 18h30-19h30	215 €	226 €	237 €	Nicolas	Adolescents et enfant à partir de 5-6 ans.
Multisports adultes	Mardi 19h30-20h45	105 €	110 €	115 €	Guillaume (OCSPAC)	À partir de 17 ans sans limite d'âge
Multisports enfants (6-7 ans et 8-11 ans)	Mercredi 9h30-10h30 et 11h30-12h30	97 €	102 €	107 €	Damien (OCSPAC)	De 6 et 11 ans (CP à CM2).
Multisports Éveil corporel (4 - 5 ans)	Mercredi 10h45-11h30					Accessible aux enfants de 4 et 5 ans
Pilates adultes	Mercredi 18h30-19h15	125 €	132 €	138 €	Jérémy (OCSPAC)	14 places maximum (cours avancé, débutants non acceptés)
Tennis loisir (3)	Lundi à Vendredi 12h-14h	30 €			Pas d'intervenant	Adultes et enfants de plus de 12 ans, avec présence d'au moins un parent
Ultimate Frisbee (3)	Dimanche 10h-12h	30 €			Pas d'intervenant	Adultes et enfants de plus de 12 ans, avec présence d'au moins un parent
<b>Culture et Bien-être</b>						
Couture adultes	Lundi 19h30-21h30 Mercredi 14h30-16h30	150 €	158 €	165 €	Martine	Accessible aux adolescents et adultes, que vous soyez débutant ou confirmé.
Gi Gong et Tai Chi Chuan adultes	Mardi 19h-21h	225 €	236 €	248 €	Élodie	Accessible à tous de 16 ans jusqu'à 80 ans et plus !
Hoop Dance ado/adultes	Lundi 19h-20h30	255 €	268 €	280 €	Valérie	Activité qui ne pourra avoir lieu que s'il y a au moins 6 inscrits
Hoop Dance enfants (≥ 6 ans)	Lundi 17h45-18h45	185 €	194 €	203 €		À partir de 6 ans
Informatique adultes	Lundi 19h-20h	50 €	52,50 €	55 €	Yvain	Outils bureautiques, 15h à partir d'octobre
Informatique ado	Lundi 18h-19h	30 €	31,50 €	33 €		Histoire de l'informatique, fonctionnement d'un ordinateur, notions de programmation, d'intelligence artificielle, fonctionnement usage des réseaux sociaux pour les utiliser en toute sécurité.
Théâtre enfants (à partir de 8 ans)	Jeudi de 17h à 18h15 et de 18h15 à 19h30 Vendredi de 18h à 19h15 puis de 19h30 à 21h	195 €	205 €	215 €	Fanny	Plusieurs groupes enfants de 8 à 11 ans, adolescents de 12 à 16 ans.
Yoga adultes	Mardi 16h30-18h, 18h-19h30, 19h30-21h	225 €	236 €	248 €	Roxanne	Pour tout le monde. Les cours sont collectifs.
<b>Musique</b>						
Batterie en solo	Samedi 9h-13h	480 €	504 €	528 €	Fabien	Dès l'âge de 7 ans
Batterie en binôme	Lundi 16h30-19h30	310 €	326 €	341 €		
Chorale adultes	Mercredi 20h45-22h	155 €	163 €	171 €	Suzanne	Adultes (même débutants). Les cours sont collectifs
Eveil musical (3-5ans)	Samedi 9h45-10h30 et 10h35-11h20	220 €	231 €	242 €	Suzanne	Pour les enfants de maternelle



# Nos associations



Activité	Horaires 2023-2024	Tarifs			Intervenants	Précisions
		MSI	Feins	Autre		
Flûte Irlandaise	Jeudi 19h-19h45	310 €	326 €	341 €	Dimitri	Dès l'âge de 7 ans sans connaissance du solfège, séances de 30 minutes
Ensemble multi-instruments celtiques et du monde	Jeudi 20h-21h	310 €	326 €	341 €	Dimitri	
Guitare / Basse / Contrebasse en solo	Mercredi 14h-22h30	480 €	504 €	528 €	Vincent	Dès l'âge de 7 ans sans connaissance du solfège, séances de 30 minutes
Guitare / Basse / Contrebasse en binôme		310 €	326 €	341 €		
Harpe en binôme	Jeudi 18h30-19h	310 €	326 €	341 €	Dimitri	Dès l'âge de 7 ans sans connaissance du solfège, séances de 30 minutes
Piano en solo	Mercredi 13h-20h30 et samedi 12h-14h	480 €	504 €	528 €	Suzanne	Dès l'âge de 7 ans sans connaissance du solfège, séances de 30 minutes
Piano en binôme		310 €	326 €	341 €		
Solfège	Samedi 11h30-12h30	240 €	252 €	264 €	Suzanne	Pour tout le monde (même débutant), les cours sont collectifs
Groupe		30 € par membre du groupe				Location de la salle de musique pour les répétitions

## Coméd'Ille

La troupe de théâtre Coméd'Ille jouera cette année la pièce « **Allez, on danse !** ».

C'est une comédie familiale en 3 actes de Vivien Lheraux.

Alors qu'Arthur pense passer une soirée tranquille en rentrant du travail, sa femme Béatrice lui annonce deux nouvelles. La bonne c'est qu'elle lui a organisé un anniversaire surprise. Quant à la mauvaise... Arthur tombe des nues.

Entre la famille qui débarque, des invités malvenus un peu trop intrusifs, les va-et-vient de la bonne à tout faire et cette malle fermée au beau milieu du salon, la soirée pourrait bien virer au cauchemar !

Quiproquos, gaffes, mensonges et délires s'invitent alors à leur tour à la fête d'anniversaire, qui promet de ne pas être de tout repos !

Consommations au profit d'associations caritatives.



**Les acteurs, de gauche à droite, en haut :** Jean-Jacques Krimed, Lionel Oyer, Marc Robineau ; **en bas :** Odile Radacal, Jessica Demengeot, Danielle Taillard, Hubert Gautier, Jacqueline Brueziere.

### Informations pratiques

- Dates : vendredis 15 et 22 novembre à 20h30, samedis 16 et 23 novembre à 20h30 et dimanches 17 et 24 novembre à 14h30.
- Lieu : salle des fêtes de Montreuil-sur-Ille.
- Tarif : 6 €, gratuit pour les moins de 12 ans.
- Placement libre.
- Réservation conseillée au **06.78.89.91.32**.



## La rentrée du Bad'Ille



REPRISE DES SÉANCES DE COURS UN JEUDI SUR 2  
AVEC NOTRE COACH DIPLÔMÉ !

QUEL QUE SOIT VOTRE NIVEAU, VENEZ APPRENDRE ET  
PROGRESSER !

DES ÉQUIPES DE PLUS EN PLUS  
PERFORMANTES ! CETTE ANNÉE NOTRE ÉQUIPE  
MIXTE 1 NOUS HONORE ET MONTE EN DIVISION D2 !  
ALLEZ LA BBI !!



UNE VIE ASSOCIATIVE, PLEINE DE BONNE HUMEUR  
ET DE SOLIDARITÉ.

REJOIGNEZ LA GRANDE FAMILLE DU BAD'ILLE !



FLEXIBILITÉ DU JEU LIBRE : TOUS LES LUNDI  
MERCREDI JEUDI ET VENDREDI DE 20H30 À 23H30



 NOUS JOINDRE : [BADILLE35@GMAIL.COM](mailto:BADILLE35@GMAIL.COM)





## Comité d'animation

### Retour sur nos activités

#### Fête du village

Des nuages, de la pluie, des forains qui n'arrivent pas. La fête du village du samedi 6 juillet 2024 commence sous de mauvais auspices.

Heureusement, nos bénévoles ne se découragent pas, ils passent leur matinée et leur début d'après-midi à installer barnums, buvette, coin restauration, décoration. Le soleil revient et les forains s'installent. La musique résonne dans le bourg, recouverte pendant quelques instants par les arrivées des mobeurs. Et c'est parti pour 9h de fête.

Pendant la deuxième balade des mobs, les participants restés sur la place Rebillard ont pu profiter de la performance de Magic meeting, une balade déjantée au son des années 90, casques sur les oreilles, les participants bougent en rythme. Le spectacle est aussi amusant pour ceux qui les regardent. (Voir photo en 4<sup>e</sup> de couverture)

Pendant toute la soirée, les enfants ont pu profiter d'un coin bien à eux : petite cuisine, dessin géant, circuit de petits tracteurs et autres engins à roues... La pêche aux canards et le manège tourment, tourment encore et encore.

La buvette et la restauration tenues par nos bénévoles ont fait le plein.



Vers 20h, les frères Cornic (François et Julien Cornic), débarquent au son de la bombarde, du biniou accompagnés de Romain, montreuillais, à la percussion. Bonne humeur, danse, qualité musicale, tout était réuni pour ce moment festif.

Après un petit tour dans la foule pour un quizz mob avec des petits lots de notre partenaire groupama, l'heure du tirage de la tombola a sonné. 8 lots ont été gagnés.

Lot 1, mob Motobecane N40

Lot 2, blouson mob

Lot 3, assortiment bières du bar « la maison »

Lot 4, bon cadeau 99 € chez le photographe Frédéric Renaud

Lot 5, bon cadeau « atelier coiffure »

Lot 6, lunettes mob

Lot 7, 1 repas au restaurant « la fabrique »

Lot 8, casquette, portes clés.

Bernard, grand gagnant de la mob, a fait le tour de la place Rebillard sous les ovations de la foule. La musique orchestrée par le DJ Sacré Soirée prend le relais.



L'apothéose : le feu d'artifice, financé par la commune depuis de nombreuses années, a été une nouvelle fois plébiscité par les montreuillaises et les montreuillais. Le bal peut ensuite reprendre.





Merci encore à tous les services de la commune et aux élus pour l'appui à l'organisation de cette fête communale et le financement du feu d'artifice. Et, bien sûr, un immense merci à tous les bénévoles d'un jour ou de toujours pour leur participation.

Vous avez de nouvelles idées pour l'année prochaine, vous voulez rejoindre l'équipe de bénévoles, vous êtes les bienvenus.

## Cinéma en plein air

La projection du film de Hayao Miyazaki « Le château ambulant » a eu lieu dans la salle des sports. La pluie et l'orage nous ont contraints à ce changement. Nous remercions la commune de nous avoir prêté gracieusement cette salle.

Des transats, de la moquette, des plaids, du pop-corn, une soirée cocooning en sorte appréciée par une centaine de personnes, et la magie de Miyazaki a enchanté petits et grands de 4 à 70 ans. À refaire nous a-t-on dit !

De jeunes bénévoles ont rejoint pour l'occasion notre équipe, merci à elles quatre (Romane, Lucile, Lelou, Camille).



Une subvention de 1 100 € du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a été attribuée permettant la gratuité de cet événement.



## Braderie

Retour en images dans la prochaine Gazette

## Marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël aura lieu le samedi 7 décembre.

## Vie de l'association

Suite à la démission de notre secrétaire, nous cherchons quelqu'un pour reprendre ses tâches (rédaction de comptes-rendus 8 par an, procès-verbaux, classement numérique).

Nous cherchons également quelqu'un pour gérer la communication du comité (publications Facebook, insta et autres), lien avec la municipalité pour la publication sur les supports communaux.

Vous êtes déjà motivé, contactez-nous !

Vous hésitez, venez à l'AG

**le 28 février 2025.**

Notre nouveau site internet :

[camsi.s2.yapla.com](http://camsi.s2.yapla.com)

**07.82.71.68.00**

[ca.msi.35440@gmail.com](mailto:ca.msi.35440@gmail.com) ●



## Les Trésors de la Tarasque Thaumaturge (T.T.T.)

Jeux de Rôle / Jeux de Plateau / Figurines

L'association des T.T.T. est une association culturelle ayant pour but de partager autour des jeux de rôle, jeux de plateau.

Un remerciement à toutes les personnes que nous avons rencontrées lors du forum des associations du 7 septembre. Pour ceux qui n'auraient pas eu la possibilité d'y participer, il est toujours possible de prendre contact par mail : [ttt35@laposte.net](mailto:ttt35@laposte.net)

### Un point sur nos activités

Jeux de plateau : nous proposons 2 soirées mensuelles à 20h30. Une soirée jeux de plateau le 2<sup>nd</sup> samedi de chaque mois et une soirée le 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois.

Le déroulement est plutôt simple. Si vous êtes intéressé ou curieux, vous pouvez prendre contact ou venir directement. Les participants peuvent amener des jeux et suivant le nombre présent, nous nous organisons pour partager un moment ludique et convivial. Nous ouvrons aussi des soirées jeux à la demande de nos adhérents et suivant les disponibilités de chacun.

Notre première soirée de la saison 2024/2025 s'est donc tenue le 14 septembre avec une quinzaine de participants qui se sont répartis pour jouer à :

- Kauri
- Les Colons de Catan (Big Box)
- Azul



**Jeux de rôle :** Nous avons aussi nos tables de jeux de rôle. Nous proposons des créneaux différents, après-midi et/ou soirée suivant les participants. Nous avons actuellement 4 tables disponibles mais de nouvelles tables peuvent s'ouvrir suivant les demandes et les disponibilités de chacun.

**Première table :** Univers Médiéval Fantastique, jeu « Donjon et Dragon 5 », 1 samedi après-midi par mois, roulement selon les disponibilités des participants.

**Deuxième table :** Univers Médiéval Fantastique, jeu « Donjon et Dragon 5 », 1 samedi soir par mois, roulement selon les disponibilités des participants.

**Troisième table :** Univers Médiéval Fantastique, jeu « Pathfinder 2 », 1 dimanche par mois, roulement selon les disponibilités des participants.

**Quatrième table :** Univers tiré des récits de HP Lovecraft avec pour thème un univers légèrement différent du nôtre, jeu « L'appel de Cthulhu » (V7). Un univers sombre, dans lequel des enquêteurs évoluent sous l'influence d'entités anciennes et malfaisantes.

Nous sommes en capacité d'ouvrir de nouvelles tables sur demande. Le jeu de rôle étant un peu plus complexe en termes de préparation, nous vous conseillons de prendre contact en amont afin de pouvoir intégrer de nouveaux joueurs dans les meilleures conditions possibles (préparation d'un personnage, nombre de participants, choix de nouvelles dates).

Nous sommes en préparation d'une table pour les plus jeunes, 12-14 ans. Mais pour l'instant nous n'avons pas assez de candidats pour le faire. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Bien évidemment, si l'occasion venait à se présenter, nous étudierions l'ouverture d'autres tables suivant les demandes et le nombre de participants.

### Nos jeux de Rôles :



Nous sommes aussi ouverts à toute proposition d'activité cohérente avec ce que nous proposons déjà.

Pour toute information complémentaire, nous contacter.

### Contacts

Facebook : Les Trésors de la Tarasque Thaumaturge, jeux de Rôle - Plateaux - Figurines

Mail : [ttt35@laposte.net](mailto:ttt35@laposte.net)

Discord : Trésors de la Tarasque Thaumaturge



Le président, W. MORIN ●



## **OCSPAC** **Section sportive de pleine** **nature-environnement**

Nouveauté !!

L'Office communautaire des sports du pays d'Aubigné et Chevaigné a ouvert deux sections sportives pleine nature et environnement à la rentrée 2024/2025.

L'objectif est de découvrir l'environnement et le patrimoine du Val d'Ille d'Aubigné en pratiquant des activités de pleine nature comme le VTT, la course d'orientation, le tir à l'arc, ou encore le biathlon, le raid nature, les défis sportifs.

### **Deux créneaux :**

- Mercredi matin de 10h00 à 11h30, enfants de 8 à 10 ans
- Mercredi après-midi de 14h00 à 15h30, enfants de 10 à 12 ans

*Section Pleine Nature Environnement*

**OCSPAC**  
Office Communautaire des Sports du Pays d'Aubigné-Chevaigné

*Les mercredis*

- 10h00-11h30 pour les enfants nés en 2015 et 2016
- 14h00-15h30 pour les enfants nés entre 2012 et 2014

*Des sports de plein air*

- VTT
- Biathlon
- Raid nature
- Tir à l'arc
- Défis sportifs
- Course d'orientation

*Inscriptions*

- 10 Places maximums créneau
- 115 € l'année
- Bulletin d'inscription à remplir

07 80 57 95 80 | [ocspac@gmail.com](mailto:ocspac@gmail.com) | 8, rue des cordiers 35250 SADA



**Contact et inscription :**

**07.80.57.95.80.**

**[ocspac@gmail.com](mailto:ocspac@gmail.com)**



